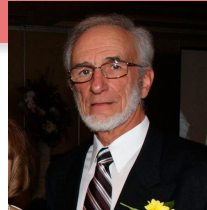




Au pied du courant 06-F

Au pied du courant



Mot du président

Dans quelques jours, nous tournerons la page sur l'année 2016. Une année que je qualifierais de positive si je regarde le taux de présence à nos activités sectorielles et régionales. Votre participation démontre que l'AREQ est une force pour notre société. Merci d'être là pour appuyer les membres de votre conseil sectoriel et de comités qui organisent ces rencontres pour vous.

Parmi les moments forts depuis septembre, on retrouve, organisé par le comité national de l'environnement, le lancement de la campagne « sans mon sac de plastique » qui constitue un enjeu écologique important. Aussi, la rencontre du conseil exécutif a réuni les personnes déléguées au congrès afin d'échanger sur les orientations qui seront présentées à cette instance. Je n'ai pas à vous rappeler la mission de l'AREQ qui consiste à défendre les intérêts et les droits des personnes âgées.

Notre secteur connaît également de bons moments avec son déjeuner mensuel qui réunit près de 50 personnes à chaque rencontre. La fête des personnes âgées ainsi que les dîners d'automne et de Noël permettent aux membres de fraterniser et d'échanger sur tout sujet concernant notre vie de retraité. Votre point de vue est important pour les membres de votre conseil sectoriel qui vous représentent et peuvent parler en votre nom aux instances supérieures de l'AREQ.

Je ne saurais trop vous inviter à consulter, sur le site de l'AREQ, les communiqués émis régulièrement par notre président Pierre-Paul Côté qui défend tout dossier touchant les personnes âgées. Une invitation spéciale à consulter le Focus de décembre qui traite de nombreux sujets

Sommaire

Mot du président
Comité d'action sociopolitique
Occupons-nous de nos affaires
Site Web
Dîner de l'amitié
Cours pour tablettes iPad
Mise à jour
Gâteaux aux fruits
Bénévolat

1
2
3
4
4
5
6
6
7

comme le projet de loi 115 sur la maltraitance, le régime de retraite du secteur public en 2017 et le projet de loi 106 sur l'exploitation des hydrocarbures au Québec. Voir le Focus dans publications sur le site www.areq.lacsq.org.

En terminant, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes et de belles rencontres familiales et amicales. Que santé, bonheur et paix accompagnent votre année 2017.

Jean-Pierre Ménard, président



Comité d'action sociopolitique

Je vous présente un article écrit par Viviane Lacroix du secteur Du Ruisseau-Raimbault. C'est un article très intéressant et très éclairant. Merci Viviane.

*J'en profite pour vous souhaiter un très Joyeux Noël et une magnifique année 2017.
Jocelyne Larocque, responsable sectorielle du CASPI*

La maltraitance envers les personnes âgées, ça existe !

Qu'est-ce que la maltraitance ?

« Il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne âgée » (Gouvernement du Québec, 2010)

Types de maltraitance : la violence et la négligence sont deux types de maltraitance. La maltraitance peut être physique, psychologique ou émotionnelle, sexuelle, matérielle ou financière. Il ne faut pas négliger la maltraitance qui viole les droits de la personne comme subir de la discrimination en raison de son âge, se faire empêcher d'exercer son droit de choisir, se voir imposer un traitement médical. La négligence peut être présente dans tous les types de maltraitance.

Comment reconnaître la maltraitance chez les aînés ? Nous pouvons considérer certains indices de maltraitance :

Matériels : isolement, milieu de vie insalubre, besoins essentiels non comblés, disparition de biens, retraits d'argent irréguliers, modification de testament, difficultés à régler ses factures.

Psychologiques : symptômes de dépression, sentiment de détresse.

Physiques : blessures physiques inexplicables, vêtements malpropres ou apparence négligée.

Comportements, attitudes et propos de l'aîné : apparaît effrayé, méfiant, a l'air calme à l'excès, dit qu'il lui manque de l'argent, se plaint d'agressions physiques etc...

Que puis-je faire si les indices de maltraitance m'amènent à me questionner ?

Des atouts incontournables : Développer la confiance et la compréhension de l'aîné en le traitant avec considération, respect, patience et assurance. Le croire, tenter de comprendre sans juger, être à l'écoute et offrir du support.



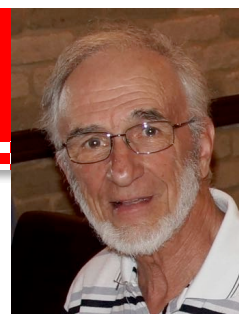
En cas de doute, il faut signaler ou vérifier auprès de ressources :

Ligne Aide Abus Aînés : 1-888-489-ABUS (2287) ou Info-Social : 811

Source : document du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Ouest-de-l'île-de-Montréal (F-5262-01) www.aideabusaines.ca.

Viviane Lacroix

Occupons-nous de nos affaires



Journée : « Occupons-nous de nos affaires »

Quand : Mercredi 25 janvier de 9 h à 16 h

Lieu : Centre Le Carlton, 8860, boul. Langelier

Coût : 10 \$ pour les membres et 45 \$ pour les non-membres : le secteur assume 15 \$ et la région 21,80 \$

Date limite d'inscription : 15 Janvier 2017

Thèmes :

- La maltraitance en milieu familial avec Maryse Bisson du CSSS.
- Dossier santé avec Jacques Benoit de coalition solidarité santé
- Nos assurances avec Diane Chabot.

Inscription auprès de Jean-Pierre Ménard :

Tél. : 450 582-7170 ou par courriel à menardj@videotron.ca

Vous pouvez payer au déjeuner de décembre ou de janvier, ou par la poste :

35, de Bretagne, Repentigny, Qc. J6A 1W4

Chèque libellé : **AREQ – Au pied du courant**

Clinique Assurances :

Lors de cette journée, il y aura une clinique sur les assurances. Si vous avez des questions d'ordre général, Diane y répondra au point 3. Si votre question nécessite une réponse rapide ou d'ordre plus personnel, vous pouvez lui téléphoner au 514 324-3330.

Questions : _____

Veuillez remettre vos questions à Jean-Pierre Ménard, responsable sectoriel aux assurances.



Site Web

Le site Web du secteur est bien vivant

Vous qui avez de la difficulté à y naviguer, demandez de l'aide et on se fera un plaisir de vous accompagner.

Expliquez- nous vos difficultés ...

Par courriel : micheco@videotron.ca

Micheline Contant, webmistre

Dîner de l'amitié

Le vendredi 10 février est tout près.

L'ITHQ, salle Paul-Émile Lévesque, métro Sherbrooke, nous attend, décoré de rouge, pour 11 h 45.

Chacun paie son dîner sur place.

Réservez avant le 3 février auprès d'Hélène Pelland au déjeuner ou au 514 256-0129 ou helene.pelland@bell.net

Au plaisir de se rencontrer.

Merci!

Hélène Pelland



Dîner de l'amitié 2015



Photos : Paul-Émile LaGacé



Cours pour tablettes iPad

Cours de iPad niveau débutant Nouvelle inscription

Des cours de iPad ont été offerts gratuitement aux membres de notre secteur en 2015 et en 2016 par la Commission Scolaire Marguerite-Bourgeois. Ces cours, deux de niveau débutant et un de niveau intermédiaire, ont été dans l'ensemble fort appréciés. On en redemande...

Alors, pour celles et ceux qui n'auraient pas eu la chance de suivre **le cours d'introduction au iPad** et qui le souhaiteraient, un nouveau cours leur sera offert les lundis de 9 h à 11 h 30, dans les bureaux de la CSQ au 9405, rue Sherbrooke Est, **à compter du lundi 27 mars 2017 jusqu'au lundi 19 juin 2017**. Les personnes qui ont une tablette Apple l'apporteront, sinon une vingtaine de tablettes seront mises à la disposition de ceux et celles qui n'en ont pas.



D'autres renseignements seront fournis aux personnes intéressées.

Prière de vous inscrire auprès de Sonia Trépanier : sontrep@gmail.com ou au 514 388-4665 ou lors du déjeuner chez Pacini le mercredi 21 décembre.

SVP donner votre nom, votre adresse de courriel et votre numéro de téléphone.

En attendant, je vous souhaite de très joyeuses fêtes.

Sonia Trépanier.



*De la part des
membres du CS*



Mise à jour

Un article est paru dans le bulletin de mai dernier sur le Mandat en cas d'incapacité. Il y a du nouveau à ce sujet.

Les Publications du Québec et le Curateur public du Québec viennent de rendre disponible au public la nouvelle édition de Mon mandat de protection. Auparavant appelé *Mon mandat en cas d'incapacité*, ce document permet de préciser vos volontés en cas d'incapacité et de désigner un ou des proches pour prendre soin de vous et de vos biens.

Nouveautés

La version 2016 intègre, entre autres, les récentes modifications apportées au *Code de procédure civile*. Autre nouveauté : sa facture visuelle, plus aérée, permet une meilleure consultation. Un guide explicatif vous accompagne tout au long de votre démarche, qui s'effectue au moment qui vous convient, à votre rythme. La version en ligne du formulaire, disponible gratuitement sur le site du Curateur public du Québec, peut maintenant être remplie directement à l'écran. Il suffit de l'imprimer et d'apposer les signatures requises.

Téléchargeable gratuitement

Le document *Mon mandat de protection* est en vente sur le site des Publications du Québec au www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca, ou chez votre librairie au prix de 9,95 \$. Il est également téléchargeable sans frais sur le site Web du Curateur public du Québec au www.curateur.gouv.qc.ca/mandat.

Sources : Publications du Québec du Centre de services partagés du Québec et Curateur public du Québec

Cet article est tiré de l'infolettre de l'AREQ du 25 septembre 2016.

Gâteaux aux fruits

Rappel

CLUB OPTIMISTE TÊTREAUVILLE

VENTE DE GÂTEAUX AUX FRUITS



Rectangulaire tranché avec noix, 17 \$, rond avec noix, 17 \$, rond sans noix, sur commande seulement, 17 \$. Il y en aura au déjeuner de décembre.

Lucien Deschamps, 514 353-0548 ou deschamps12002@yahoo.ca

Bénévolat



Tuteur/Tutrice bénévole en aide aux devoirs

La Maison des Familles de Mercier-Est et la Bibliothèque Mercier sont à la recherche de tuteurs ou tutrices bénévoles pour un projet de support scolaire pour les enfants du primaire.

Compétences recherchées : capacité d'adaptation, motivation, empathie, respect des personnes et des règlements, savoir bien communiquer.

Lieu : Bibliothèque Mercier (8105 Rue Hochelaga, Montréal, QC H1L 2K9) [Cliquez ici pour voir la carte.](#)

Horaire : Les mercredis, de 15 h 50 à 17 h (1 fois par semaine)

Engagement demandé : Être prêt à vous engager pour la saison hiver-printemps qui débute le 8 février 2017

Ce projet vous intéresse? Nous aimerions vous rencontrer!

Communiquez avec nous pour plus d'information par courriel à l'adresse

benevole@maisondesfamilles.ca ou par téléphone au **514 354-6044**

Marc Frédéric Poirier

Coordonnateur des bénévoles

La Maison des Familles de Mercier-Est
700, rue Georges-Bizet H1L 5S9 Montréal
Tél.: [514 354-6044](tel:5143546044) / Téléc.: [514 354-8954](tel:5143548954)
www.maisondesfamilles.ca

Pour ce bulletin de décembre

Mise en pages : Denyse Payette

Illustrations : prises sur Google ou fournies par le demandeur

Impression : gracieuseté de la CSQ par Gilles Campagna

Livraison : Hélène Gingras

Diffusion par courriel : Marielle Bélanger